

Eva et Talia
sous la direction de Jade Kermarec
Enseignante de lettres modernes
Collège de Frangy
375 rue du stade
74270 Frangy

Frangy, le lundi 07 avril 2025

A l'attention ces membres de la convention du patrimoine mondial de l'Unesco

Objet : Demande pour classer la vallée des Usses au patrimoine mondial de l'Unesco.

Madame, Monsieur

Nous nous présentons, Eva et Talia, élèves du collège du Val des Usses. Notre demande serait de classer la vallée des Usses au patrimoine mondial de l'Unesco, nous aimerions protéger les alentours des Usses comme la végétation, les animaux, les montagnes...

En classant la vallée des Usses au patrimoine mondial de l'Unesco, on pourrait protéger tous les animaux présents aux alentours des Usses pour qu'ils puissent retrouver leur habitat non pollué et sans personne pour les déranger.

Il faut aussi protéger les Usses de la pollution, qui pollue à la fois des Usses mais aussi les mers et les Océans alors en protégeant les Usses, on protège le reste.

Il faut également protéger les montagnes comme le Vuache, Montagne de Mandallaz. Ces montagnes qui sont très importantes à la fois pour ses grandes ressources naturelles parce que les montagnes contiennent de grande ressources d'eau potable.

Madame, monsieur, nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire notre lettre, en espérant que celle-ci fera effet.

Eva et Talia